

BUTYLENE GLYCOL 1.3
BUTYLENE GLYCOL
1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : BUTYLENE GLYCOL 1.3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Additifs. Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Code de pictogrammes de danger : ---
- Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
1,3-Butanediol	: >= 99,5 %	107-88-0	203-529-7	----	01-2119455875-25	-----

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
 - Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
 - Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

BUTYLENE GLYCOL 1.3

BUTYLENE GLYCOL

4 Premiers secours (suite)

- Contact avec les yeux : Appeler un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- Ingestion : Ne rien donner à boire. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation pulmonaire
Toux.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

- A l'intention du médecin : Traitement symptomatique. En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac avec addition de charbon actif.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol.
- Produits de combustion dangereux : Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. CO, CO2
Gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Combustible.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. EN133 ou NIOSH
- Prévention : Ne pas fumer.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

BUTYLENE GLYCOL 1.3
BUTYLENE GLYCOL
6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
 Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
 Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas fumer.
Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Assurer une ventilation d'air appropriée.
 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : classe de température T2
 Conserver au-dessus de 15°C.
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Stockage - à l'abri de : Eviter tout contact de ce produit hygroscopique avec l'humidité, de manière à éviter toute dégradation ou toute agglomération du produit.
 Agents oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

BUTYLENE GLYCOL 1.3
BUTYLENE GLYCOL
8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. EN166
- Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. EN 374 - niveau 6 >480min, épaisseur 0,55mm

8.2. Limites d'exposition professionnelle

- Limites d'exposition professionnelle** :
- DN(M)EL- exposition prolongée - effet systémiques - oral : 25 mg/kg bw/day
PNEC
- eau douce : 0.85mg/l
 - eau salée: 0.085mg/l
 - eau-dégagement temporaire : 2mg/l
 - STP : 10mg/l
 - sédiments - eau douce : 1.78mg/kg
 - sédiment - eau salée : 0.178mg/l
 - so
- CEE** : Aucune limite d'exposition n'existe pour ce produit.
- France** : Aucune limite d'exposition n'existe pour ce produit.

9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect**
- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Changement de l'état physique** : Environ 1013 hPa
- Couleur** : Incolore.
- **Odeur**
- Odeur** : Caractéristique.
- **Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- **pH**
- pH** : 6-7 20°C à 1% vol.
- **Point de fusion / Point de congélation**
- Point de fusion [°C]** : -57
- **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**
- Point d'ébullition [°C]** : 207
- **Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C]** : 115 (ISO 2719)
- **Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- **Inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- **Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)**

BUTYLENE GLYCOL 1.3
BUTYLENE GLYCOL
9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1.9
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 12.6
• Pression de vapeur	
Pression de vapeur [20°C]	: 0.08 mbar
Pression de vapeur, 50°C	: 1.8
• Densité de vapeur	
Densité de vapeur relative (air=1)	: 3.2 (20°C)
• Densité relative	
Densité	: 1.006 (20°C)
• Solubilité	
Solubilité	: Ethanol. Acétone.
Solubilité dans l'eau	: Miscible.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	
Log P octanol / eau à 20°C	: -0.9 (OECD117)
• Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 410 (DIN 51794)
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 131.8
• Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Tension de surface 72.6mN/m (1g/l à 20°C) OECD 115

Autres données : Poids moléculaire 90.12

Indice de réfraction (D) : 1.440 (20°C)

10 Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Humidité. Chaleur. Etincelles.

BUTYLENE GLYCOL 1.3

BUTYLENE GLYCOL

10 Stabilité et réactivité (suite)**10.5. Matières à éviter**

Matières à éviter : Alkali.
Acides forts.
Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone.
Monoxyde de carbone.

11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

- Inhalation : LC0 (rat) 290mg/m3 (OECD403)
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 22800
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >20 000
- Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant. (OECD404)
- Irritation des yeux (lapin) : N'est pas supposé irritant. (OECD 405)
- Toxicité chronique : oral NOAEL : 5000 mg/kg/d (rat-2ans)
- Sensibilisation : Aucun connu. (patch-test chez l'homme)
- Cancérogénicité : NOAEL 5 000mg/kg/d (rat) - oral
- Mutagénicité : Les tests mutagéniques sont négatifs. (rat)
- Toxique pour la reproduction : fertilité : LOAEL 12000 mg/kg/d -rat-oral
NOAEL 5000 mg/kg/d rat-oral
- Toxique pour la reproduction : enfant à naître : NOAEL 12 000mg/kg/d (rat) - tératogénicité
NOAEL 2500mg/kg/d (rat) - toxicité maternelle
LOAEL 5 000mg/kg/d (rat) - NOAEL 2500 mg/kg/d (rat) - toxicité pour le foetus
- Toxicité subaiguë : NOAEL : 20100 mg/kg/d (cochon d'inde)

12 Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Sur le produit : EC50 : 901mg/l (3h) escherichia coli

- EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : >1000 (OECD202)
- IC50 72h Algae [mg/l] : >1070 (OCDE 201) Desmodesmus subspicatus
EC50 Daphnia magna >85mg/l/21d (OECD202)
EC20 bactérie > 100mg/l (OCDE 209) - 3h
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 9510 (QSAR)
>100 (OECD203) Oryzias latipes
- L.idus LC50 (mg/l) : >2000 - 48h

12.2. Persistance - dégradabilité

BUTYLENE GLYCOL 1.3**BUTYLENE GLYCOL****12 Informations écologiques (suite)****Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable. 81% (28d), (OCDE 301B)**12.3. Potentiel de bio-accumulation****Potentiel de bio-accumulation** : Log POW : -0.2909 (calcul)**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.**Classe WGK (Allemagne)** : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.
numéro 5307
adjonction selon annexe 3 VwVwS**13 Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.**N° de déchet industriel** : 07 - DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE.
07 06 - Déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques.
07 06 08 - Autres résidus de réaction et résidus de distillation. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)
07 - DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE.
07 07 - Déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs.
07 07 08 - Autres résidus de réaction et résidus de distillation. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)**14 Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU****Information générale** : Non classifié.**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

BUTYLENE GLYCOL 1.3

BUTYLENE GLYCOL

14 Informations relatives au transport (suite)

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals).
IECS (Inventory of Existing Chemicals Substances in China)
G-1315 (CH)
KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-03787
ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : (2)-235
ISHL - (2)-235
DSL (Domestic Substances List) au Canada
AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document